



PETR Pays de Remiremont et de ses vallées (Siren : 200051738)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
Commune siège	Remiremont
Arrondissement	Épinal
Département	Vosges
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/04/2015
Date d'effet	29/04/2015

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Dominique PEDUZZI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	BP 30107
Code postal - Ville	88204 REMIREMONT
Téléphone	03 29 22 63 85
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	66 546
-----------------------------	--------

Densité moyenne 87,50

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.
88	CC de la Porte des Vosges Méridionales (200068377)	CC
88	CC des Ballons des Hautes-Vosges (200033868)	CC
88	CC des Hautes Vosges (200096634)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 10

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales <i>Charte forestière de territoire</i>
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT <i>Bornes de rechargement électrique</i>
- Contribution à la transition énergétique <i>Promotion de la transition énergétique : espace info énergie (par conventionnement avec certains EPCI)</i>
Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>espace santé, pacte santé, écoprescription, maternité de Remiremont</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Organisation des transports non urbains
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Maison du vélo, bornes info tourisme, guide du routard</i>
Infrastructures
- Pistes cyclables <i>étude et schéma itinéraires cyclables, trame verte et bleue</i>
Autres
- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement